

COMITÉ DES STATISTIQUES PUBLIQUES

Compte rendu de la réunion du 17 novembre 2015

Présences :

M. ALLEGREZZA Serge (STATEC), Mme KIEFFER Annick (Ministère des Affaires étrangères et européennes), M. RIES Jean (Agence pour le développement de l'emploi), Monsieur SCHRAM Philippe (Ministère de l'Intérieur), Monsieur RIES Charles (Trésorerie de l'Etat), Monsieur WAMPACH Claude (Commission de surveillance du secteur financier), Monsieur SCHMIT Luc (Administration des contributions directes), Monsieur SCHEUEREN Robert (Administration des douanes et accises), Madame SCHMIT Christiane (Commissariat aux assurances), Monsieur MAZOYER Thierry (Inspection générale de la sécurité sociale), Monsieur HOFFMANN Jean-Paul (Service d'économie rurale), Monsieur HANSEN Henri (Administration de la gestion de l'eau), Monsieur THOLL Marco (Ministère du Développement durable et des Infrastructures), Monsieur PALGEN Thierry (Administration de la nature et des forêts), Monsieur FERRING Marc (Observatoire de la formation des prix et Observatoire de la compétitivité), Monsieur MATERA Dominique (Observatoire de la formation), Monsieur DURAND Alex (Observatoire de la formation), Monsieur KAELL Francis (Administration du cadastre et de la topographie), Monsieur KOHLL Marc (Institut luxembourgeois de régulation), Monsieur STAMMET Germain (Banque centrale de Luxembourg), Monsieur PANTEA Emil (Office commercial du ravitaillement), Monsieur SEYWERT Claude (Association d'assurance accident), Monsieur RICHARDY Roland (Administration de l'Enregistrement et des domaines), Monsieur ALLEGREZZA Serge (STATEC), Monsieur WEYDERT Nico (STATEC), Monsieur THUNUS Olivier (STATEC), Madame CASALI Simone (STATEC), Monsieur SCHEIFER Thomas (STATEC), Monsieur HURY Jérôme (STATEC), Madame GARGANO Lucia (STATEC), Monsieur PUTZ Laurent (STATEC), Monsieur SOPPELSA David (STATEC), Madame SCHROEDER Denise (STATEC)

Ordre du jour

1. [Evénements marquants de 2015](#)
2. [Rapports des groupes de travail du Comité des statistiques publiques](#)
 - [Finances publiques](#)
 - [Logement](#)
 - [Environnement](#)
3. [Projet de programme statistique 2016-2018](#)
4. [Divers](#)

Introduction

Le Président du Comité des statistiques publiques, Monsieur Serge Allegrezza, souhaite la bienvenue à tous les participants.

Il souligne l'importance du rôle du Comité de statistiques publiques (CSP) dans la loi statistique. En effet, le Système statistique luxembourgeois (SSL) comporte de nombreuses composantes et il faut un organisme permettant des interactions cohérentes, non seulement en termes de statistiques pures, mais aussi dans la fourniture de données et la définition de méthodologies appropriées.

Ordre du jour

L'ordre du jour s'est adapté aux nouvelles exigences de la réforme de la fonction publique. Cette année, nous sommes en phase de transition, les tâches liées à la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE sont très consommatrices en temps et en ressources. Néanmoins, la date du CSP a été avancée à Novembre afin de s'orienter vers une fixation du programme statistique plus tôt dans l'année. L'an prochain, il est prévu d'organiser la réunion vers la mi-septembre pour permettre également au Conseil supérieur de la statistique de pouvoir prendre connaissance du programme statistique dans les temps et d'y réagir dès le début de l'année suivante.

L'autre nouveauté est la fixation du programme statistique non plus sur une année, mais pour les trois années à venir comme le prévoit la réforme de la fonction publique.

Début 2015 a eu lieu la Peer Review, un audit du SSL par des experts européens dans le domaine des statistiques publiques. Les conclusions des experts concernent également le CSP, car elles préconisent notamment une meilleure planification statistique, une définition du SSL et l'élargissement de l'application du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne (CoP) à l'ensemble du SSL. La Peer Review sera détaillée plus amplement dans les 'événements marquants de 2015'.

L'agenda de la réunion est adopté à l'unanimité.

1. Événements marquants de 2015

L'année 2015 a été riche en événements marquants pour le STATEC, Monsieur Nico Weydert les résume à l'assemblée.

Peer Review

En plus du STATEC, d'autres administrations étaient concernées par la Peer Review. En effet, les experts européens ont inclus dans leur audit notamment le Ministère de la Santé et le Service d'économie rurale. La revue s'est étirée sur toute une semaine et a été suivie d'une évaluation détaillée du SSL.

Le Luxembourg a fait part de son avis divergent sur une recommandation, en l'occurrence sur la libre disposition de ses ressources humaines, la législation régissant l'ensemble de la fonction publique ne permettant pas au STATEC de s'affranchir des règles établies en matière de ressources humaines.

Les experts ont loué certains avantages dont dispose le Luxembourg de par sa petite taille comme la facilité de coopération entre les administrations sans avoir à établir de règles écrites ou la proximité

entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques publiques. Le SSL est composé d'un nombre d'acteurs aux caractéristiques des fois divergentes, certains ne produisent que des statistiques pour Eurostat, d'autres que des statistiques nationales, d'autres encore des statistiques à usages européen et national et finalement ceux qui ne fournissent que des données, même si leur rôle dans l'établissement de statistiques publiques n'est pas négligeable. Aux yeux des experts européens, il est donc indispensable de bien définir le SSL, une suggestion sera présentée en début d'année prochaine.

La Peer Review a également mis en lumière certaines déficiences au niveau de notre système de planification statistique qui est couplée au bilan de l'année. Comme le Président l'annonçait dans son introduction, il va falloir changer notre méthode de travail dans les années à venir et séparer la partie planification de la partie bilan. En effet, s'il l'on prend l'exemple d'Eurostat, leur réunion de planification a déjà lieu au mois de mai, fixer la date de planification du CSP à septembre devrait être réalisable. Dans ce contexte, le rapport de la Peer Review préconise également la création, au sein du CSP, d'un groupe de travail dédié à la planification statistique.

Un deuxième groupe de travail devrait voir le jour sur l'extension du CoP à l'ensemble du SSL. De par leur fonction, ces groupes de travail devront être transversaux.

Présidence

La Présidence luxembourgeoise du groupe de travail 'statistiques' du Conseil de l'UE a hérité d'un certain nombre de dossiers. Il s'agit des projets de règlements européens sur la balance des paiements, sur l'indice harmonisé des prix à la consommation, sur les statistiques dans les transports sur rail, sur les statistiques dans les transports fluviaux et, plus récemment, sur les prix de l'énergie.

En ce qui concerne le projet de règlement sur la balance des paiements, les négociations avancent péniblement, le rapporteur, Monsieur Sven Giegold veut absolument y introduire des statistiques sur les investissements étrangers selon la méthode de l'ultime détenteur et sur les acquisitions et les fusions. Ces statistiques ne sont pas encore définies au niveau international et d'énormes efforts méthodologiques devraient être entrepris pour aboutir à la production de telles statistiques. Malheureusement Monsieur Giegold n'a que faire des considérations techniques des experts en la matière et met tout cela sur le compte de la mauvaise volonté des Etats membres.

Concernant le projet de règlement sur l'indice des prix à la consommation, les négociations entre les parties avancent bien et l'on peut espérer un accord sur ce dossier avant la fin de la Présidence.

Sur les deux dossiers de transport, les projets de règlements initiaux n'étaient pas aboutis et de nombreux travaux seront nécessaires avant d'arriver à un accord. La Présidence luxembourgeoise s'efforce d'avancer au maximum sur ces dossiers avant le transfert à la Présidence suivante.

Finalement, en ce qui concerne le projet de règlement sur les prix de l'énergie, ce dossier ne sera dévoilé qu'à la fin du mois, la Présidence luxembourgeoise préparera la consultation des Etats membres en collaboration avec la Présidence néerlandaise.

Journée internationale de la statistique

Le 20 octobre 2015 a eu lieu la journée internationale de la statistique organisée par le STATEC en collaboration avec Eurostat. L'agenda a été divisé en deux sessions principales. La session du matin a

commencé avec la présentation de la Société Luxembourgeoise de Statistique nouvellement créée, suivie de deux présentations sur big data.

La session de l'après-midi a débuté avec trois courtes présentations articulées autour des utilisateurs de statistiques suivies du point d'orgue de la journée, une table ronde animée par un journaliste et rassemblant cinq intervenants des domaines de l'éducation, de la recherche, de la consultance, des entreprises privées et des médias.

La table ronde a réuni une audience importante avec une centaine de participants qui ont contribué à la discussion. Il résulte de cet échange que le niveau de satisfaction des utilisateurs de statistiques publiques est élevé.

Création de la société luxembourgeoise de statistique

A l'occasion de la journée mondiale de la statistique, la création de la société luxembourgeoise de statistique a été officialisée. Cette société a pour but de rassembler les acteurs y inclus ceux spécialisés dans les analyses ou la collecte des données. Elle incorpore de nombreux acteurs, entre autres des centres de recherche et l'Université de Luxembourg. Elle est présidée par Monsieur Nico Weydert.

2. Rapports des groupes de travail du Comité des statistiques publiques

Groupe de travail 'finances publiques'

Présenté par Monsieur David Soppelsa

Le groupe de travail s'est réuni le 9/6/2015. Les participants ont abordé plusieurs sujets dont les échanges avec les fournisseurs de données, le débriefing de la campagne de mars 2015 et le planning de la campagne de septembre 2015.

L'attention des participants a également été attirée sur la reclassification des CFL dans le secteur des administrations publiques et sur l'implémentation par le STATEC du nouveau plan comptable des communes en mars 2015 pour les années 2013-2015.

Finalement, les participants ont également longuement abordé les problèmes de la nouvelle structure du budget tels que le manque de détails par rapport aux exigences de la Commission et les changements permanents de sections dans les budgets récents.

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu fin 2015.

Monsieur Allegrezza en profite pour rappeler qu'une collaboration plus intense est demandée et que le Comité des statistiques publiques constitue une bonne opportunité pour ce faire.

Groupe de travail 'logement'

Présenté par Monsieur Jérôme Hury

Il n'y a pas eu de réunion officielle en 2015, les échanges ont eu lieu à un niveau informel.

Deux publications conjointes avec l'Observatoire de l'habitat ont été réalisées en 2015, dans l'une l'accent a été mis sur l'analyse de la valorisation des garages et des places de parking dans les ventes d'appartements et dans l'autre sur l'analyse de l'impact du changement des taux de TVA.

Un objectif important de ce groupe de travail était l'harmonisation des données du traité foncier.

Les objectifs pour 2016 sont de réaliser d'autres publications conjointes, la présentation des statistiques sur l'immobilier de bureau par un acteur du marché ainsi que la coordination des statistiques sur les volumes de transaction.

La prochaine réunion du groupe de travail est prévue pour début 2016.

Monsieur Allegrezza rappelle que cette thématique a fait l'objet de plusieurs questions parlementaires dans le passé notamment à cause des différences de traitement entre le STATEC et l'Observatoire de l'habitat. L'harmonisation entre les deux commence à mieux fonctionner.

Groupe de travail 'environnement'

Présenté par Monsieur Olivier Thunus

Le groupe de travail s'est réuni le 18/06/2015 et a finalisé l'inventaire des besoins et son analyse SWOT. D'autres thèmes de discussion ont porté sur l'échange d'expériences en matière d'application des règles de confidentialité et le travail bilatéral entre le STATEC et l'ANF sur une harmonisation des méthodes de calcul.

Le travail a permis d'obtenir des résultats concrets avec la publication de six nouvelles tables sur le Portail et de nombreuses mises à jour de tables existantes.

En 2016, les travaux porteront sur la finalisation du document de recommandations, la continuation des travaux bilatéraux dans le domaine des forêts, de l'eau et des déchets et la consolidation du cadre méthodologique sur les statistiques, les comptes et les indicateurs.

Le groupe a également commencé à discuter des potentialités de la spatialisation des statistiques environnementales.

La prochaine réunion de groupe de travail est prévue en janvier 2016.

Monsieur Allegrezza rappelle que ce groupe est composé d'une multitude d'acteurs travaillant sur des sujets relativement nouveaux. Le but est de mettre en place des comptes satellites.

3. Projet de programme statistique 2016-2018

Administration de la gestion de l'eau

Présenté par Monsieur Henri Hansen

Dans les années à venir, l'administration de la gestion de l'eau se concentrera sur ses travaux statistiques récurrents et dressera un relevé sur les quantités d'eau prélevée des nappes souterraines et des cours d'eau. Ce relevé contient les informations suivantes : quantité d'eau prélevée, utilisation de l'eau prélevée et géo-référencement du point de prélèvement (si connu).

De même, l'administration dressera un relevé sur les rejets d'eaux usées dans les cours d'eau contenant les informations suivantes : quantité d'eau rejetée et montant de la taxe de rejet.

Comme il s'agit d'activités récurrentes, l'administration de la gestion de l'eau n'a pas établi de plan sur trois ans à proprement parler.

Administration des contributions directes

Présenté par Monsieur Luc Schmit

L'administration des contributions directes réalise mensuellement des statistiques par catégories d'impôts et annuellement des statistiques dans le cadre du budget de l'Etat. A côté de ces statistiques, elle réalise également des statistiques ponctuelles :

- Statistiques relatives à des nouvelles mesures fiscales
- Statistiques relatives à la réforme fiscale
- Statistiques suite à des questions parlementaires
- Statistiques dans le cadre du Comité national des finances publiques du Conseil économique et social
- Statistiques pour le compte de la Banque centrale du Luxembourg et de la Cour des comptes

Le plan pour les prochaines années de l'administration des contributions directes s'articulera principalement autour de l'informatisation. En effet, les projets prévus sont la carte d'impôts électronique, l'informatisation des données de base et la déclaration électronique pour les sociétés.

En ce qui concerne l'exploitation des données, la planification devra encore être établie.

Monsieur Allegrezza saisit l'opportunité pour exposer la problématique liée à EU-SILC (enquête européenne sur les revenus et les conditions de vie). Un accès à la base de données de l'administration des contributions directes allègerait grandement la charge de travail au niveau du STATEC et permettrait également de diminuer la charge de réponse à l'enquête. De plus, ceci offrirait la possibilité de faire des vérifications croisées entre les bases de données. Une lettre dans ce sens a été envoyée par le Ministre de l'Economie au Ministres des Finances. L'administration des contributions mentionne que dans ce contexte, il existe encore un problème au niveau de l'identification.

Observatoire de la formation des prix

Présenté par Monsieur Marc Ferring

L'observatoire de la formation des prix d'enquêtes en 2016, il se base sur les données publiques (STATEC, Eurostat...) pour établir ses rapports et pour mener ses études.

En 2017, l'observatoire compte publier une nouvelle édition de son étude « *Etude 4 frontières – Analyse comparative des prix de produits identiques dans les grandes surfaces alimentaires au sein de la Grande Région* ». L'objectif de cette étude est d'analyser le niveau des prix de biens de consommation au Luxembourg par rapport à la Grande Région.

L'observatoire prévoit une collaboration plus intense avec le STATEC à l'avenir.

Inspection générale de la sécurité sociale

Présenté par Monsieur Thierry Mazoyer

L'Inspection générale de la sécurité sociale a fixé son programme pour l'année à venir. Il s'articulera autour de cinq grands axes.

Dans le cadre de la réforme de l'assurance dépendance, des statistiques sont prévues.

Sur l'emploi, de nouveaux indicateurs vont faire leur apparition, des statistiques sur l'évolution de l'emploi seront compilées et également des statistiques sur l'absentéisme.

Pour les finances publiques, les comptes de la sécurité sociale seront transmis au STATEC.

En ce qui concerne l'assurance pension, il est prévu de faire le bilan de la réforme et de mettre à jour les projections de long terme.

Finalement, pour la santé, des données seront fournies à Eurostat et à l'OCDE. Un rapport sur les établissements hospitaliers est également au programme.

A côté de ces cinq grands axes, l'IGSS devra également répondre à des questions parlementaires.

Pour le moment, un programme sur trois ans n'a pas été fixé. L'IGSS ne réalise que peu de publications, mais les transmet quand il y en a.

Agence pour le développement de l'emploi

Présenté par Monsieur Jean Ries

Le plan pour trois ans n'est pas encore définitivement prêt, mais il le sera prochainement. Dans l'immédiat, le programme prévoit la mise à jour des bulletins de l'emploi (définitions et chiffres), une collaboration active avec le STATEC est prévue sur les chiffres. Trois collectes sont également prévues, la réponse à des demandes ad hoc et la maintenance du tableau de bord.

Monsieur Allegrezza accueille avec satisfaction le fait que l'ADEM introduise ses propres indicateurs.

Service d'économie rurale

Présenté par Monsieur Jean-Paul Hoffmann

Le travail du Service d'économie rurale (SER) en matière de statistiques s'articule principalement autour de l'élaboration de statistiques sur la production agricole.

Afin de produire ses statistiques le SER mène des enquêtes et collecte des données administratives. La collecte de données administratives couvre entre autres l'utilisation de la surface agricole, les aides allouées aux exploitations agricoles et les cheptels détenus par les exploitations agricoles.

Le SER fournit également des données administratives au STATEC et à Eurostat. En effet, les données ayant trait à l'agriculture et à l'environnement occupent une place toute particulière au niveau de l'UE.

Les enquêtes, quant à elles, couvrent entre autres les quantités de lait collectées, la collecte et la transformation de céréales et autres grandes cultures et l'abattage d'animaux.

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles est progressivement transférée du STATEC au SER, ce transfert devrait se faire dans une période de 12 à 24 mois. La collaboration entre les deux administrations est très bonne.

Monsieur Allegrezza souligne l'importance du transfert d'une activité très spécialisée à des experts en la matière.

Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue

Présenté par Monsieur Alex Durand

Les travaux des années à venir à l'INFPC s'articuleront autour de deux axes principaux, le début de carrière et l'insertion professionnelle et la formation professionnelle continue.

Au sein du premier axe, les travaux se concentreront sur le parcours d'insertion professionnelle sur trois ans des sortants de l'éducation secondaire sur base des données du MENJE, du CEDIES et l'IGSS.

Pour effectuer ses travaux sur le deuxième axe, la formation professionnelle continue, l'INFPC exploitera des données administratives sur la participation financière de l'Etat à la formation professionnelle continue.

Monsieur Allegrezza relève l'importance d'utiliser des données administratives pour diminuer la charge sur les répondants. Les travaux sur l'AES et le CVTS pourraient se faire en collaboration avec le STATEC, les deux entités y gagneraient, notamment par le partage des budgets.

Commissariat aux assurances

Présenté par Madame Christiane Schmit

Les travaux du CAA en matière de statistiques se concentreront principalement sur ses tâches récurrentes, à savoir la collecte de données à des fins de surveillance prudentielle pour les branches assurances, réassurances et courtiers d'assurance et l'établissement d'une annexe au rapport annuel qui fournit les données statistiques détaillées de l'évolution du marché.

En septembre, le CAA introduira un outil de travail pour les acteurs qui leur permettra de pouvoir se situer sur le marché.

Commission de surveillance du secteur financier

Présenté par Monsieur Claude Wampach

Les statistiques sur le secteur financier sont très demandées par Bruxelles, la CSSF n'a pas de réel programme statistique pour les années à venir, celui-ci sera principalement déterminé par les exigences au niveau de l'UE. Malheureusement la CSSF n'a pas de vue sur les décisions européennes à venir et elle devra adopter une attitude réactive.

Banque centrale de Luxembourg

Présenté par Monsieur Germain Stammet

La BCL devra elle aussi adopter une attitude réactive face aux décisions qui viendront de la BCE. Elle travaillera principalement sur trois axes : 1. Les assurances et réassurances 2. Le registre des crédits 3. Les SOPARFI et les holdings.

Administration de l'enregistrement et des domaines

Présenté par Monsieur Roland Richardy

Il est difficile pour l'AED de prévoir un plan sur trois ans, l'administration manque de ressources humaines.

Elle fournit un grand nombre de données au STATEC, un MoU entre les deux administrations devrait être validé et signé.

Administration du cadastre et de la topographie

Présenté par Monsieur Francis Kaell

La principale tâche de l'administration dans le cadre de son programme statistique est la fourniture des chiffres relatifs à la géographie (surface du territoire national...). Dans les domaines de la cartographie en ligne et du géo-portail, l'administration collabore avec le STATEC.

Ministère des Affaires étrangères et européennes

Présenté par Madame Annick Kieffer

Il n'y a pas de changements notables dans le programme statistique du MAEE pour les prochaines années, les travaux comprendront entre autres la fourniture de statistiques européennes sur la migration et la protection internationale, de statistiques sur la prévention d'entrées et de séjours irréguliers et de statistiques sur les permis de résidence et sur la résidence de ressortissants de pays tiers.

Institut luxembourgeois de régulation

Monsieur Marc Kohll

L'ILR collecte un grand nombre de données dans le cadre de la régulation des domaines de la communication, de l'énergie, des transports et de la poste. Il collabore avec le STATEC dans ses travaux et transfère des données à Eurostat. Il développe des tableaux de bord et a l'ambition de créer des rapports statistiques pour d'autres secteurs.

Ses travaux de comparaison des tarifs sont très utiles aux consommateurs. L'ILR est en train d'établir son programme sur trois ans.

Administration de la nature et des forêts

Présenté par Monsieur Thierry Palgen

Les réponses aux instances internationales et l'élaboration d'un catalogue de variables constituent les principales tâches de l'administration dans le domaine statistique. L'administration ne mène pas d'enquêtes mais dresse l'inventaire national des forêts.

Association d'assurance accident

Présenté par Monsieur Claude Seywert

L'AAA prévoit, pour l'année 2016, de fournir les statistiques sur les accidents du travail de 2014 à Eurostat au mois de juin et de publier les statistiques nationales des accidents du travail, de trajet et des maladies professionnelles de 2015 au mois d'octobre. L'élaboration d'un rapport portant sur la qualité des données fournies à Eurostat et couvrant les années de référence de 2010 à 2014 est prévue au premier trimestre 2016.

L'AAA n'a pas encore fixé de programme sur trois ans, mais il est prévu qu'elle se lance dans un projet de développement d'une plateforme sécurisée pour les données.

Administration des douanes

Présenté par Monsieur Robert Scheueren

L'administration fournit les données pour les exports et les imports au STATEC. Le rapport annuel de l'administration ne contient pas de statistiques.

Trésorerie de l'Etat

Présenté par Monsieur Charles Ries

La trésorerie de l'Etat prévoit de mettre en place une base de données.

Ministère de l'Intérieur

Présenté par Monsieur Philippe Schram

Les statistiques produites par le Ministère de l'Intérieur portent principalement sur les finances communales et les divers impôts. Des statistiques sont également produites pour répondre à des questions parlementaires.

Dans les années à venir une place importante sera réservée à l'informatisation.

STATEC (non présenté lors de la réunion)

Statistiques de la culture

Le Ministère de la Culture a demandé au STATEC de prendre en charge la production des statistiques de la culture. Les travaux de développement en vue de définir les aspects méthodologiques ont commencé en mai 2015 et se poursuivront jusqu'à la fin du premier semestre 2017.

Les travaux s'articuleront autour de cinq axes :

- La définition du champ statistique au Luxembourg : les travaux se basent sur les avancées au niveau européen en la matière et tiennent compte des spécificités luxembourgeoises
- Le poids économique direct de la culture : L'objectif est de déterminer la valeur ajoutée de la culture dans l'économie luxembourgeoise et la part de l'emploi culturel
- L'inventaire de l'offre culturelle
- La demande des ménages dans le domaine de la culture : difficulté supplémentaire pour le Luxembourg => cerner la demande des ménages non-résidents

- Les dépenses publiques pour le développement culturel : ventilation des dépenses : Etat directement, Fonds publics spéciaux et communes

Le STATEC a répondu à l'enquête de l'UNESCO sur l'emploi culturel début novembre et prévoit de présenter les premières statistiques à l'occasion des Assises organisées par le Ministère de la Culture au premier trimestre 2016.

Statistiques macroéconomiques

Les unités en charge des comptes nationaux vont changer la période de production des comptes nationaux annuels, cette période s'étendra dorénavant d'octobre à mai (avant de juin à septembre). Ce changement de période de production permettra de dégager du temps pour disposer des comptes sectoriels dans les délais imposés par la réglementation européenne. Pour ce faire, la mise à disposition des données de base (notamment par la division en charge des statistiques d'entreprises) devra être adaptée et les estimations sur base d'indicateurs devront être étendues et perfectionnées.

La division des statistiques macroéconomiques (MAC) devra se préparer à l'arrivée à terme de certaines dérogations accordées sur le programme de transmission SEC2010. La fin de ces dérogations aura plusieurs conséquences :

- Fourniture des séries historiques annuelles et trimestrielles pour la période de 1995 à 1999
- Passage à t+85 pour la publication des comptes trimestriels
- Subdivision des exportations et importations de biens et services par grandes zones géographiques
- Travaux préparatoires pour la finalisation du tableau supplémentaire sur les pensions

Au niveau des mises en œuvre techniques, les travaux pour la NACE rev2 sont presque finalisés mais des travaux plus poussés seront encore nécessaires pour la CPA 2015. La mise en œuvre de la nouvelle subdivision par sous-secteurs du secteur des sociétés financières est également à l'ordre du jour. Il en va de même pour la mise à jour de l'inventaire des sources et méthodes SEC2010 qui est exigée pour fin mars 2016.

En ce qui concerne la production de comptes sectoriels non financiers, un nouvel outil qui tient compte de la méthodologie SEC2010 devra être développé.

Les unités en charge des comptes nationaux vont être renforcées en termes de ressources humaines pour pouvoir développer un système de back-up. Ce système devrait limiter fortement le risque de ne pas produire les comptes dans les délais imposés par la réglementation européenne.

L'unité en charge d'établir la balance des paiements sera elle aussi fortement sollicitée, notamment sur les travaux de mise en cohérence entre SEC2010 et BPM6.

Finalement, en ce qui concerne les comptes économiques de l'environnement, la mise en production de trois nouveaux modules sera lancée en 2016. Il s'agit des comptes de dépenses pour la protection de l'environnement, du compte du secteur des biens et services environnementaux et des comptes des flux physiques de l'énergie. L'unité vise également une meilleure intégration des comptes

monétaires de l'environnement en vue de garantir la cohérence globale et ainsi de remplir toutes les obligations légales européennes qui entrent en vigueur en 2017.

Statistiques sociales

Dans les années à venir, la division des statistiques sociales (SOC) organisera ses travaux autour de quatre grandes orientations.

1. Enquête sur revenus et les conditions de vie des ménages (EU-SILC)

Le STATEC a sélectionné deux prestataires pour cette enquête. Le premier sera en charge de la collecte des données pour les années 2016 à 2018. La division SOC coordonnera le projet en définissant le questionnaire de l'enquête, la construction des variables, les méthodes statistiques, d'imputation et de calcul des indicateurs.

Le deuxième prestataire réalisera les traitements statistiques et produira un ensemble d'indicateurs de pauvreté et de conditions de vie, notamment utilisés dans le cadre de la stratégie EU2020.

La division SOC a également prévu l'amélioration de la rédaction du rapport « travail et cohésion sociale », le but étant d'en faire un ouvrage plus collaboratif et de traiter moins de sujets, mais de manière plus approfondie.

2. Recours aux données administratives

Cet objectif est déterminant afin de réduire la charge administrative et d'améliorer la qualité des enquêtes. Dans le cadre d'EU-SILC, l'accès à la base de données de l'Administration des contributions directes permettrait de réduire significativement la charge de réponse des personnes enquêtées.

La division SOC va également amorcer une transition vers un recensement basé sur des registres administratifs pour le recensement de la population de 2021. Comme des obligations en matière de géolocalisation doivent être remplies, des travaux avec l'Administration du cadastre et de la topographie sont prévus.

Finalement, pour les statistiques sur les accidents de la route, l'accès à la base de données de la Police permettrait de supprimer la saisie des fiches papier par le STATEC. Ce projet a échoué en 2015.

3. Moderniser la collecte des données

Plusieurs projets ont été lancés dans le domaine des statistiques des prix : l'utilisation de tablettes pour la collecte des prix sur le terrain, l'utilisation des données de passage en caisse (Scanner Data) et la collecte des prix sur Internet (tout en gardant le contrôle sur l'échantillon).

En ce qui concerne les enquêtes sur le tourisme et l'utilisation des TIC par les ménages, une transition d'une enquête téléphonique vers une enquête 'mixed mode' (téléphone + web) est en cours, dans le but d'améliorer les faibles taux de réponse.

Enfin, pour l'enquête sur l'éducation des adultes, à partir de 2016 elle sera effectuée par le STATEC à l'aide d'un questionnaire électronique alors que c'était une enquête sous-traitée jusqu'à aujourd'hui.

4. Améliorer la qualité de certains indicateurs et du reporting qualité

Pour les statistiques du logement, la division SOC étendra la couverture de l'indice des prix du logement (HPI) aux maisons nouvellement construites. Avec le soutien d'experts financés par Eurostat, la division SOC améliorera la pondération de l'indice 'owner occupied housing' (OOH).

Dans le domaine des indices des prix à la production, la couverture de l'indice des prix des services (SPI) sera également étendue. Ceci s'inscrit dans le cadre du règlement européen FRIBS. En ce qui concerne l'indice des prix à la production industrielle (IPPI), la division SOC procédera à un rebasage et à une repondération de l'indice.

Dans le cadre de l'entrée en vigueur future du règlement européen sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (HICP), les inventaires de HICP, d'OOH et de HPI deviendront une obligation légale. Une mission d'audit d'Eurostat sur les parités de pouvoir d'achat devrait avoir lieu prochainement.

Statistiques d'entreprises

Dans les années à venir, les travaux de la division des statistiques d'entreprises (ENT) s'articuleront autour de trois grands axes.

1. Projets transversaux liés à l'entrée en vigueur du règlement-cadre FRIBS dans le domaine des statistiques d'entreprises en 2018

Le STATEC participera en 2016 au projet européen « micro data linking of Structural Business Statistics and other statistics », le but de ce projet est de lier entre elles les micro-données R&D, FATS, TIC, SBS, commerce extérieur et démographie d'entreprises.

La division ENT lancera un projet interne sur l'utilisation harmonisée du Répertoire d'entreprises (RE) et du Répertoire des groupes d'entreprises (RGE). Le but de ce projet est de renforcer le rôle de colonne vertébrale du RE et du RGE dans la production des statistiques d'entreprises. Les divisions SOC, ENT et MAC sont concernées et aussi indirectement la BCL.

2. Adaptation ou développement de procédures de collecte/production pour de nouvelles demandes statistiques

Dans le cadre des investissements directs étrangers, en conformité avec les nouvelles exigences internationales (BD4/BPM6), il faut développer et intégrer des procédures d'exploitation de données brutes et des procédures de production des résultats, notamment : pays de première contrepartie non-résidente, principe avoirs/engagements, principe directionnel étendu. Il faudra également élaborer des procédures pour produire les résultats trimestriels et les estimations annuelles en t+9 mois.

En ce qui concerne les statistiques structurelles d'entreprises, de nouveaux développements sont prévus avec l'entrée en vigueur de FRIBS. En effet, l'unité en charge de ces statistiques lancera des travaux préparatifs pour une nouvelle enquête dédiée aux chaînes globales de valeurs (GVC). Les coûts prévus pour cette enquête sont de 100k euros par an pour la maintenance et de 35k euros pour le développement. En outre, l'unité étendra le champ de couverture des statistiques structurelles d'entreprises à l'ensemble de l'activité marchande. Les coûts estimés pour le

développement sont de 80k euros par an et la charge de travail estimée pour les entreprises de +/- 1600 heures par an.

Pour l'unité en charge des indicateurs conjoncturels, des transports et du tourisme, l'entrée en vigueur de FRIBS entraînera également des travaux supplémentaires. Il faudra entreprendre des travaux en vue de la création d'un indice de production dans les services. De plus, le champ d'observation des prix des services sera étendu. 52 changements dans le domaine des statistiques de court terme doivent être mis en œuvre (entre autres : élargissement du champ d'observation pour certaines variables, réduction des délais de transmission, résultats sous forme d'indices au lieu de chiffres bruts). Les coûts d'implémentation de ces changements sont estimés à 254k euros, la maintenance à 80k euros par an et la charge pour les entreprises à 2400 heures par an.

Finalement pour l'unité en charge du répertoire des entreprises, FRIBS entraînera la production et la transmission des statistiques trimestrielles sur les faillites et les nouvelles constitutions. Il faudra également étendre le champ de couverture des statistiques sur la démographie des entreprises (extension aux sections P à S96 et aux groupes 64.2 et 64.3 de la NACE).

3. Modernisation des processus de collecte/production visant des gains d'efficience ou la réduction de la charge administrative en faveur des entreprises

En ce qui concerne le commerce extérieur, le STATEC participe aux projets européens « SIMSTAT » et « Re-design of Intrastat » qui ont pour objectif une diminution significative de la charge de réponse des entreprises pour le commerce intracommunautaire. La solution préconisée par la Commission est l'échange des micro-données des exportations entre les instituts nationaux de statistiques des Etats membres.

Dans le domaine des statistiques structurelles d'entreprises, il faut organiser le transfert des statistiques agricoles vers le Service d'Economie Rurale (SER). Il s'agit d'un transfert de connaissances et d'outils afin de faciliter la mise en application du règlement-cadre sur l'agriculture. Il faudra en outre que cette unité intègre les données de la Centrale des Bilans et les données des services financiers dans le processus de production de statistiques structurelles d'entreprises.

L'unité en charge des indicateurs conjoncturels, des transports et du tourisme lancera une étude de faisabilité dans le domaine des indicateurs à court terme dont le but est de remplacer à moyen terme les données d'enquêtes mensuelles de l'activité par des données de sources administratives. Un autre projet visera l'utilisation des données comptables des entreprises de transport routier pour diminuer l'usage des questionnaires.

Recherche appliquée

Dans les années à venir, la division Recherche appliquée (RED) basera ses travaux autour de quatre grands axes de recherche.

1. Mesure de la productivité

Une mesure adaptée de la productivité permettra de cerner la dynamique de productivité au Luxembourg et de mieux comparer les performances du pays au niveau international.

Afin d'adapter la mesure de la productivité aux standards ESA2010 et d'améliorer la mesure au niveau des industries, une importance particulière sera apportée aux questions suivantes : mesure de la productivité dans les industries de service (secteur financier inclus) ; le rôle des dynamiques du travail et la qualité dans la détermination de la productivité agrégée ; le rôle du commerce international dans la performance de la productivité.

2. Les moteurs de productivité

Afin d'analyser l'impact des activités d'innovation sur les résultats des entreprises et leur capacité à créer de l'emploi, un des domaines qui sera étudié est l'entrepreneuriat.

3. Cohésion sociale, soutenabilité et bien-être

Dans le cadre du projet PIBien-être, les activités de recherche traiteront des questions suivantes : le lien entre la satisfaction au travail et dans la vie et la mesure de la performance économique ; comment le « capital social » façonne la relation entre bien-être et croissance économique ; le rôle des nouveaux médias sur le « capital social » et le bien-être.

4. La mesure de l'écart de production et de la croissance potentielle

Il s'agira de mener une étude des déterminants de croissance à long terme et de déterminer la position budgétaire du Luxembourg dans le cadre du « Pacte Budgétaire ».

Conjoncture, modélisations et prévisions

Dans les années à venir, les travaux de la division se répartiront entre les tâches récurrentes et les travaux de modélisation.

Tâches récurrentes

La préparation de la note de conjoncture biennale, les prévisions de court terme ainsi que d'autres études occupent une place importante dans les tâches récurrentes. Il en va de même pour les travaux dans le cadre du semestre européen et pour les prévisions de moyen terme. Enfin, d'autres tâches comme les prévisions mensuelles d'inflation et les prévisions trimestrielles d'indicateurs précurseurs mobiliseront les unités de la division.

Travaux de modélisation

Etant donné que le développement de la base de données MODUX a été conclu avec succès, en fonction de la demande et de la pertinence, la mise à disposition de la base à d'autres unités (et entités en dehors du STATEC) va être étudiée.

En ce qui concerne LuxGem, les travaux avancent, mais certains détails, comme la modélisation de demande de capital et le marché du travail, doivent être améliorés.

Pour MODUX, des travaux plus poussés sont à prévoir, notamment sur les équations de recettes fiscales.

Jusqu'à maintenant les travaux d'experts externes se sont principalement concentrés sur des analyses ; à l'avenir, il faudrait axer leurs travaux sur le développement de modules opérationnels.

De plus, pour le suivi des travaux communautaires en matière de production potentielle, il faudra éventuellement prévoir des ressources additionnelles (un chercheur à mi-temps)

Un projet est de publier le baseline de moyen terme séparément fin janvier – début février au début du semestre européen, il servirait de support à l'élaboration des projections en matière de finances publiques.

En ce qui concerne les notes de conjoncture, la pratique actuelle consiste à inclure dans la première note des prévisions de moyen terme alors que la deuxième note ne contient que des prévisions de court terme. La division va étudier la possibilité de n'inclure que des prévisions de court terme dans l'ensemble des notes de conjoncture.

Les travaux du baseline de long terme (2050) ne concerneront que les aspects macroéconomiques en 2016, dans une deuxième phase des aspects environnementaux (énergie et émissions) seront inclus avec le support du MDDI en 2017.

Centrale des bilans

Dans les années à venir, l'unité basera ses travaux autour de deux axes.

Utilisation interne

Afin de réduire la charge statistique pour les statistiques structurelles d'entreprises, il est prévu d'alléger le formulaire à remplir par les entreprises qui ont opéré un dépôt de leurs comptes dans le format du plan comptable national (PCN).

Il est également prévu de confronter les données de la Centrale des Bilans (CdB) avec celles du répertoire des entreprises pour compléter et mettre à jour certaines informations (matricules, numéros RCS, numéros de TVA, unités actives/inactives).

Au niveau des statistiques macroéconomiques, des consultations ponctuelles de données individuelles pourront être opérées, la CdB constitue aussi une source d'informations précieuses pour le secteur 64.2 « Activités des sociétés Holdings ».

Pour les statistiques sociales, une étude est en cours pour estimer la possible réutilisation des données de la CdB pour l'enquête « coûts de la main-d'œuvre ».

Modernisation de la collecte de données afin de pouvoir envisager une utilisation externe

Un grand nombre de problèmes constituent un frein sérieux à une utilisation externe de la CdB. En effet, la qualité des données souffre d'imperfections qui ne peuvent pas toujours être redressées. Quelques exemples :

- Remplissage erroné du solde débiteur ou du solde créditeur
- Recours excessif aux comptes à deux chiffres (manque de détails)
- Non-remplissage de données essentielles (p.ex. chiffre d'affaires)
- Recours excessif aux comptes « Autres »
- Chevauchements et non-annulations

La qualité des données ne permet donc pas de produire des analyses sectorielles comparatives fiables que ce soit en matière de ratios ou de soldes de gestion. La diversité des pratiques comptables et la forte hétérogénéité du niveau de détails des formulaires de collecte du PCN constituent un sérieux frein à l'activité de la CdB.

De nouvelles exigences internationales en matière d'adaptation des formulaires de collecte des données vont voir le jour avec la transposition de la Directive comptable 2013/34/EU.

Une refonte du règlement grand-ducal du 10 juin 2009 sur le PCN est prévue, des tableaux de « passage obligatoire » et des contrôles sur les délais vont venir renforcer les mesures existantes.

Ceci devrait permettre une mise à disposition de données de meilleure qualité et plus rapide. De même, l'intervention humaine a posteriori devrait être évitée ce qui devrait engendrer des économies en termes de ressources humaines. Finalement, les dépôts correctifs (payants) des entreprises devraient diminuer également.

Deux autres mesures prévues sont la tarification de dépôt échelonnée pour améliorer les délais de dépôts et la mise en place d'un organe chargé de veiller au respect des règles.

Néanmoins, l'unité en charge de la CdB déplore qu'il ne soit pas prévu de redresser les erreurs commises et constatées avant l'entrée en vigueur des nouveaux contrôles.

4. Divers

Monsieur Allegrezza remercie les participants de leur présence et de leurs contributions. Il insiste sur le fait de préparer un programme statistique sur trois ans et sur l'application du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne.